

## Compte-rendu du conseil EDCSV Séance du 20 janvier 2022 en visio-conférence

Représentants des Directeurs de Laboratoires + IATOSS			Présent lors de la séance
Sabine Bailly	DR INSERM	BioSanté	Présente
Sami Halila	Chercheur CNRS	Centre de Recherches sur le Macromolécules Végétales	Présent
Diane Godin Ribuot	PR UGA	Hypoxie Physiopathologie HP2	Présente
Martine Demeunynck	DR CNRS	Département de Pharmacologie Moléculaire	Présente
Emeline Fontaine Pelletier	Ingénieur d'étude INSERM	Institut for Advanced Biosciences	Présente
Didier Boturyn	DR CNRS	Département de Chimie Moléculaire	Excusé
Carlo Petosa	DR CNRS	Institut de Biologie Structurale	Présent
Thierry Douki	Ing CEA	Laboratoire de Chimie Inorganique et Biologique	Excusé
Sandrine Ollagnier	DR CNRS	Laboratoire de Chimie et Biologie des Metaux	Excusée
Emmanuelle Planus	MCF UGA	Institut for Advanced Biosciences	Présente
François Pompanon	PR UGA	Laboratoire Ecologie Alpine	Excusé
Uwe Schlattner	PR UGA	Laboratoire Bioénergétique Fondamentale et Appliquée	Présent
Marylin Vantard	DR CNRS	Grenoble Institut des Neurosciences	Excusée
Magali Pourtier	Gestionnaire	Ecole Doctorale CSV	Présente
Ludovic Pelosi	MCF UGA	TIMC-IMAG	Présent
Représentants des Doctorants			
Samuel Naudi Fabra	Doctorant	Institut de Biologie Structural (IBS)	Excusé
Aurianne Guitton	Doctorante	Systèmes Moléculaires et nanoMatériaux pour l'Energie et la Santé (SyMMES)	Présente
Vaitson Cumaku	Doctorant	Biologie à Grande Echelle (BGE)	Présent
Elda Bauda	Doctorante	Institut de Biologie Structurale (IBS)	Présente
Jordan Cossu	Doctorant	Département de Chimie Moléculaire (DCM)	Présent

Représentants des Directeurs de Laboratoires + IATOSS			Présent lors de la séance
Membres extérieurs - Autres établissements			
Micheline Draye	PR USMB	LCME - USMB	Présente
Montserrat Soler Lopez	Chercheuse	ESRF	Présente
Sylvie Ricard-Blum	PR (bio)	Université de Lyon 1	Présente
David Gueyrard	MCF (chim)	Université de Lyon 1	Présent
Philippe Chinkirch		Valoridoc	Présent

Et le bureau : Pascale Maldivi, Claire Vourc'h, Nicole Thielens, Guy Royal

## Ordre de jour :

1. *Approbation du CR du conseil du 17 juin 2021*
2. *Chiffres CSV pour l'année 2021*
3. *Budget*
4. *Globalps*
5. *Journée annuelle des doctorants*
6. *Intervention des doctorants*
7. *Composition des jurys de soutenances*
8. *Renouvellement des membres du conseil et comité HDR*
9. *Mise à jour du règlement intérieur CSV*
10. *CSI et réinscriptions*
11. *Concours d'attribution des contrats doctoraux 2022*
12. *Prix de thèse 2022*
13. *Questions*

### 1. **Approbation du CR du conseil du 17 juin 2021**

**Le CR du conseil du 17 juin 2021 est approuvé (vote à l'unanimité des membres présents).**

### 2. **Chiffres CSV pour l'année 2021**

**74 soutenances en 2021** : Moins de soutenances qu'en 2020, du fait de la crise sanitaire et beaucoup de prolongations de thèse. Par conséquent, actuellement au cours du premier trimestre 2022, beaucoup de soutenances ont lieu. Les doctorants soutenant avant le 31 mars 2022 sont exonérés de frais d'inscription.

**97 inscriptions en première année à ce jour**, Il est bien possible qu'encore cette année nous dépassions les 100 nouvelles inscriptions. Les inscriptions en première année sont possibles jusqu'en mars.

**357 inscriptions 2021/22 à ce jour**

**394 HDR cette année.**

### **3. Budget**

2021 : Budget de 19010 €. Solde restant 1830€ ; Le budget prévisionnel n'a pas été suivi en raison de la pandémie (manifestations, concours annulés) en revanche il y a eu plus de dépenses au niveau des formations. Une attention particulière devra être portée sur le budget 2022, si la situation revient à la normale, car nous risquons de ne pas avoir un budget assez conséquent pour financer les formations et les manifestations. Le budget pour 2022 sera a priori le même que celui de 2021.

### **4. Globalps**

Nouveaux membres, nouvelle équipe dynamique :

Jade Arnone, Présidente  
Lama Shamseddine, vice-présidente  
Ludivine Delfau, trésorière  
Hamed Ahmadi-Noahdani, vice trésorier  
Thibault Charnay, secrétaire

Suite à la réunion d'accueil des nouveaux doctorants, Glob alps avait organisé un « after » dans un Pub de Grenoble, malheureusement en raison de la situation sanitaire, une fois de plus ce moment convivial n'aura pas lieu.

### **5. Journée annuelle des doctorants**

En 2021, la journée annuelle des doctorants a bien eu lieu mais en distanciel, l'équipe organisatrice avait vraiment fait un travail remarquable car c'était une première et ils ont su faire preuve d'imagination pour adapter cette journée en distanciel. Sous quel format aura lieu cette journée en 2022 ?

Nous devons d'ores et déjà chercher de nouveaux organisateurs pour la version 2022. Guy Royal invite chaque membre du conseil à en parler autour d'eux dans leur laboratoire respectif. La date est à définir, mais l'évènement aura certainement lieu comme chaque année en juin. Il faudra aussi trouver un conférencier à inviter.

### **6. Intervention des doctorants**

Auriane Guitton et Vaitson Cumaku ont fait passer auprès des doctorants un petit questionnaire à propos des formations. Ce qui en est ressorti :

Besoin de formation supplémentaire en langue anglaise (pas assez de choix)  
Besoin de formation en statistiques, en français et en anglais.  
Besoin de formation sur la rédaction de papier de recherche.  
Améliorer la formation scientifique en biologie et chimie.  
Mieux valoriser le parcours de la thèse

Réponse de Guy Royal (et d'autres membres du jury) : Merci aux doctorants pour ce retour et cette initiative. Même s'il y a de plus en plus de formations en anglais, l'offre est toujours insuffisante. L'ED n'a pas la main dessus, c'est le service formations qui les met en place. En ce qui concerne les formations en statistiques, les MOOC sont possibles. Suivre des formations de niveau M2 est déjà possible. Apparemment les doctorants ne savent pas forcément qu'ils peuvent aussi suivre des formations "hors catalogue". Durant la réunion d'accueil des nouveaux doctorants (20 janvier 2022), nous insisterons sur le fait que les formations peuvent venir de l'extérieur. La commission formation est en train de tout remettre à plat afin de clarifier le catalogue des formations. En ce qui concerne les formations pour la qualité rédactionnelle, il en faudrait plus car le niveau rédactionnel des doctorants

est en baisse, à tel point qu'il est difficile parfois de comprendre le fond scientifique de leurs écrits. De même, des cours de révision d'orthographe seraient nécessaires : le projet « voltaire » est proposé car le coût est peu élevé, c'est un cours en distantiel avec application sur portable. Pourtant n'est-ce pas trop tard dans leur cursus pour mettre l'accent sur l'orthographe et la rédaction ? fait-on remarquer. Cela devrait être acquis bien avant l'entrée en thèse. Il faut alors, peut être veiller à ce que les doctorants prennent l'habitude de rédiger tout au long de leur thèse et que les directeurs de thèse soient vigilants. Les préparations de CSI sont d'ailleurs un bon exercice de rédaction. Sylvie Ricard Blum : en tant que rapporteur (+de 70 rapports de thèse écrits), elle a récemment demandé à ce que 2 manuscrits soient revus et les soutenances ont donc été repoussées. En ce qui concerne la valorisation de compétences, Guy Royal indique qu'il existe via le collège doctoral une formation avec la mise place d'un porte folio (alimenté par les données saisies par le doctorant dans ADUM).

## **7. Composition des jurys de soutenances**

**Nouvelles règles : Le jury doit comporter au moins un enseignant-chercheur de l'UGA, maître de conférences HDR ou professeur des universités, qui n'a pas participé à l'encadrement de la thèse. Le jury doit comporter au moins un membre ayant le statut de Professeur des Universités (ou de son équivalent dans une université étrangère).**

Commentaires, est ce obligatoire qu'il y ait un membre d'une université étrangère dans le jury ? non. Le point 3 est ambiguë : pas d'obligation de membre étranger.

Pour les chercheurs CEA : l'équivalence « professeur des universités » pour les agents de niveau E5 (ou plus) et titulaires de l'HDR est en discussion. A l'heure actuelle, cela n'est pas encore validé par le ministère, ce n'est donc pas encore en vigueur, bien que la demande ait été faite en septembre 2021. Nous sommes de plus en plus vigilants en ce qui concerne la validité des jurys afin qu'il n'y ait pas de recours.

## **8. Renouvellement des membres du conseil et comité HDR**

### **Conseil**

Voir le tableau, sur la diapositive 12 ; Certains membres du conseil vont nous quitter car ils ont fait 2 mandats ou qu'ils partent en retraite : 8 membres à renouveler. Pas de règle écrite actuelle. Les membres sortants ont des spécialités, il faut donc que les nouveaux membres possèdent au moins les spécialités manquantes. De même il faut garder une certaine parité homme/femme. Guy Royal propose un appel à candidature avec cv et lettre de motivation. Puis le bureau se concertera pour proposer des candidatures au reste du conseil. S'il y a plusieurs candidats, on peut leur demander une présentation orale.

Question : Est ce qu'il faut l'HDR pour participer au conseil ? ce serait favorable il faut en tout cas avoir encadré des thèses. Que font les autres ED ? Ce point sera à préciser dans le nouveau règlement intérieur. Un autre point à ajouter au R.I. : La gestionnaire de l'ED sera notée comme membre permanent d'office dans le conseil. Guy Royal remercie tous les membres sortants pour leur implication.

### **Comité HDR**

Le comité HDR a été renouvelé l'an dernier, mais cette année, il faut remplacer M. Patrice Rannou qui a quitté l'EDCSV. Le conseil sera informé de la personne susceptible de remplacer Patrick Rannou afin de valider ce changement.

## **9. Mise à jour du règlement intérieur CSV**

*Le règlement intérieur de l'ED doit être mis à jour pour mars, dans la mesure du possible. Il s'agit là d'un travail conséquent, avec plusieurs points à revoir, tels que la procédure de renouvellement du conseil, du comité HDR ...*

## **10. CSI et réinscriptions**

*Un projet de simplification de ré inscription est en cours à l'ED. Remplaçant le CSI et le RST, deux documents plutôt redondants, un document unique est en cours d'étude. L'unique document à fournir signé par tous les partis sera le CSI agrémenté de quelques items en plus (par exemple il sera demandé s'il y a un changement dans l'encadrement de thèse) Ce nouveau CSI sera signé par le doctorant, les membres du CSI, les encadrants et le directeur du laboratoire. La signature de ce dernier n'était pas nécessaire puisqu'il signait le RST. Comme le RST ne sera plus nécessairement demandé, le directeur d'unité signera le CSI. Une fois qu'aura eu lieu la réunion avec les membres du comité, le compte rendu sera déposé sur le compte ADUM du doctorant qui mettra à jour ces données de l'année. Il n'y aura plus de document à envoyer et un seul document sera donc à signer et à télécharger.*

## **11. Concours d'attribution des contrats doctoraux 2022**

*Proposition de modalité : De manière unanime, nous souhaitons le retour à un concours en présentiel. Le concours est donc conduit cette année en présentiel, avec éventuellement une possibilité de visioconférence qui sera à discuter en fonction des conditions sanitaires. En cas de crise sanitaire, il sera toujours possible de repasser à une forme de concours à distance. Première phase, **sélection des dossiers** : après le dépôt des sujets de thèse validés par le DU (choix scientifique des projets), le directeur de thèse choisit son candidat. Environ 30 dossiers seront sélectionnés par le comité ad hoc (bureau ED + quelques membres du conseil + responsables de Masters Chimie et Biologie + représentants doctorants). La conformité des dossiers sera au préalable étudiée par les membres du bureau. Le jury d'audition devrait être constitué de 11 membres locaux plus 4 extérieurs et 3 scrutateurs. On peut envisager de réduire le nombre de membres du jury, s'il est difficile de se déplacer ou si des jauges sont imposées. On conserve une présentation orale de 10 minutes suivie de 10 minutes de questions.*

*Suite à l'audition chaque membre met une note, on enlève la plus basse et la plus haute et on fait une moyenne. Chaque année un équilibre chimie/biologie se fait de manière naturelle.*

*Claire Vourc'h précise l'importance de prendre en compte les notes de M1 voire de L3, qui peuvent aider à départager les candidats. Elle propose aussi qu'un diagramme de Gantt sur leur futur travail de thèse, soit demandé aux candidats.*

*Question du conseil : Faut-il davantage prendre en compte la parité homme /femme dans la sélection, et à quel niveau ? Peut-être au moment des désistements quand on contacte les suivants sur liste complémentaire.*

*Réponse : la question pourrait effectivement se poser en cas de déséquilibre manifeste. Toutefois, ce problème ne s'est jamais présenté à CSV, notre communauté étant naturellement assez équilibrée.*

*Certains laboratoires souhaitent que la note de stage soit prise en compte. Premier point : il s'agit d'une note attribuée par un jury de quelques personnes et les notations varient grandement d'un (parcours) de Master à un autre. De plus, l'audition du jury de concours a aussi pour objectif d'évaluer les candidats : ceux-ci sont interrogés sur leur stage par un jury d'une dizaine de personnes. Deuxième point : l'oral de stage de M2 a souvent lieu fin juin, voire début juillet et parfois même en septembre. Il n'est donc pas possible d'avoir la note de stage pour tout le monde, ce qui entraînerait une inégalité de traitement. Troisième point : Si l'on attend que tous aient leur note de stage, alors il faut décaler le concours à juillet, et dans ce cas les meilleurs candidats auront déjà été*

sélectionnés ailleurs. Dernier point, les candidats non reçus à notre concours, ont plus de temps pour trouver un autre financement de thèse.

Le conseil décide que le concours se tiendra selon le calendrier proche de celui des années précédentes.

Guy Royal souhaiterait que, en plus des relevés de notes, les classements des candidats en licence, master et école d'ingénieur (ou équivalents) soient obligatoires. Il faudrait au moins avoir un ordre d'idée (top 5, premier ¼, ...), ce qui permettra de mieux évaluer les candidats.

**Le conseil est favorable à cette proposition. Les classements devront donc être fournis par les candidats (ou leurs responsables de formation).**

## **12. Prix de thèse UGA 2022 : soutenance 2021**

7 prix de thèses académiques seront attribués par l'UGA en 2022. L'ED peut faire remonter 2 dossiers de candidatures. Un nouveau prix interdisciplinaire, pour lequel l'ED peut faire remonter un dossier et enfin le prix innovation pour lequel nous pouvons aussi faire remonter un dossier seront également attribués. Cette année les dossiers que les ED transmettent, passeront par les pôles de recherche. Les candidats déposeront leur dossier pour le 15 mars 2022. Remise des prix : le 23 juin.

L'an dernier les membres du bureau ont fait la sélection et ont préparé une page d'argumentaire. Guy Royal demande aux membres du conseil s'ils souhaitent participer à cette sélection. Aucun membre du conseil ne semblant pouvoir participer, les membres du bureau feront donc eux-mêmes la sélection.

## **13. Questions diverses**

Aucune question, la séance est levée à midi.